

PREFETURE DU

PUY-DE-DOME

ETAT FRANCAIS

1<sup>o</sup> Division

3<sup>o</sup> Bureau

Police des Etrangers

Clermont-Fd le 25 Fév. 1943

27 FEV 1943

N<sup>o</sup> 1142

Le Préfet du PUY-de-DOME

à

Monsieur le Commissaire  
Central

OBJET: Ramassage d'Israélites étrangers

En exécution d'instructions ministérielles, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire procéder samedi prochain 27 Février 1943 dans les premières heures de la matinée au ramassage des israelites étrangers originaires des Etats de l'Europe Centrale ainsi que de Belgique, Hollande et Luxembourg âgés de 16 à 65 ans du sexe masculin en résidence dans le Puy-de-Dome.

Les intéressés devront être groupés dès leur découverte au quartier Gribeauval à Clermont-Fd et seront ensuite dirigés d'urgence sous sérieuse escorte, sur le camp de Gurs.

Ils pourront emporter des bagages à main et devront se munir de couvertures ainsi que du matériel nécessaire à leur alimentation.

*M. P. ...*  
*64 à Clermont-Fd*

*pas rayés*